**Pourquoi adhérer à FIBOIS Isère?**

**Adhérer à FIBOIS Isère,**

**c’est aussi adhérer à FIBOIS Auvergne Rhône-Alpes, et :**

* **intégrer le réseau départemental et régional des professionnels du bois,**
* **contribuer au développement de la filière bois**
* **et soutenir nos actions !**

Par le biais de votre Interprofession bois, vous pouvez ainsi :

* **Développer vos marchés** grâce à des actions interprofessionnelles et une communication auprès des maîtres d’ouvrage, des maîtres d’œuvre…
* **Améliorez votre visibilité** en figurant dans nos documentations
* **Développer votre réseau professionnel** grâce aux rencontres d’entreprises, visites de chantiers, groupes de travail thématiques…
* **Vous faire accompagner et conseiller par** nos équipes dans l’ensemble des domaines de la filière…
* **Participer** aux journées techniques, aux formations adaptées, aux salons professionnels, aux colloques… avec des tarifs préférentiels,
* **Suivre l’actualité nationale, régionale et départementale de la filière** : relais des organismes nationaux et régionaux, sites internet, newsletters, observatoire, note de conjoncture, dispositifs de soutiens financiers…
* **Être représenté et contribuer aux orientations** de la filière et aux négociations avec les Pouvoirs Publics

**Et concrètement ?**

* Vous apparaissez dans le catalogue des références professionnelles pour grand public, ou nos documentations
* Vous êtes référencé dans notre annuaire professionnel des adhérents
* Vous bénéficiez de tarifs négociés pour les stands sur les salons (Eurobois, Carrefour du bois…) et pour des évènements d’ampleur national (Forum Bois construction par exemple)
* Vous êtes prioritaire pour participer à un évènement FIBOIS (Soir&Bois, Midi’Bois…) pour lequel le nombre de places est limité.
* Vous bénéficiez de la mise à disposition gratuite de la documentation et des expositions de FIBOIS, ainsi que de la salle de réunion équipée située à notre local au centre de Grenoble
* Enfin, nos salariés se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets, en vous aidant par exemple dans la recherche d’aides publiques

**A noter : les entreprises éligibles aux aides FEADER bois avec cofinancement Région, l’adhésion à l’interprofession est obligatoire, et ce pendant 3 ans une fois le solde touché.**

# BULLETIN D’ADHESION 2020

Raison Sociale :

Représenté par :

Fonction :

Adresse :

Code postal - Commune :

Téléphone : Portable : …………………………………….

E-mail :

Nombre de salariés :

Pour les entreprises, chiffre d’affaire :

Siret :

X souhaite adhérer à FIBOIS ISERE pour l’année 2020

X renvoie ce bulletin à l’adresse indiquée ci-dessous accompagné du règlement d’un montant de :

**Je suis une entreprise :**

70 € pour les entreprises unipersonnelles

130 € pour les entreprises jusqu’à 2 personnes

200 € pour les entreprises jusqu’à 5 personnes

300 € pour les entreprises jusqu’à 10 personnes

400 € pour les entreprises jusqu’à 20 personnes

600 € pour les entreprises jusqu’à 50 personnes

1 000 € pour les entreprises jusqu’à 200 personnes

5 000 € pour les entreprises > 200 personnes

**Je suis un particulier :**

55 €

**Je suis un organisme de formation, un maître d’ouvrage privé, une collectivité ou autre organisation professionnelle :**

300 €

*Payable par chèque à l’ordre de FIBOIS ISERE ou par virement bancaire :*

Numéro de compte : 13906 00043 27403238000 48

IBAN : FR76 1390 6000 4327 4032 3800 048 - BIC / SWIFT : AGRIFRPP839

*Un reçu d’adhésion vous sera envoyé dès réception du bulletin et du règlement.*

Fait à : …………………………………………………………………………. le :

Signature : Cachet :